



Congé imposé en été quels sont nos droit

Par **Matt34**, le **08/07/2015 à 12:52**

Bonjour,

Cette année mon employeur veut m'imposer de prendre 2 semaines consécutive de Congé Payé au mois d'Août alors que l'entreprise ne ferme qu'une semaine.

A t'il le droit de m'imposer de prendre 2 semaines de congé?

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **08/07/2015 à 12:57**

Bonjour,

C'est le minimum légal que vous deviez avoir au moins 12 jours ouvrables de congés payés pendant la période qui va du 1er mai au 31 octobre et avec votre accord car c'est nomalement 4 semaines...